

2V0000992

02

SERVICE DE PARASITOLOGIE

RAPPORT SUR LA CAPTURE DE GLOSSINA PALPALIS GAMBIENSIS  
A RUFISQUE

Une glossine (Glossina palpalis gambiensis) a été capturée incidemment dans l'après-midi du 7 mai 1977 par le Dr A. GUEYE du Service de Parasitologie. Cette glossine était à l'intérieur de la voiture qu'il occupait, stationné non loin du Centre émetteur de Rufisque.

La découverte de cette glossine doit déclencher la mise en oeuvre de mesures conservatoires. Le rapport final sur les campagnes de lutte dans les Niayes du Sénégal (\*) mentionne au chapitre des mesures conservatoires que, dans l'éventualité de la découverte d'une ou plusieurs glossines, il faudrait évaluer les risques de réinfestation et mener des opérations ponctuelles et très sélectives quant à la nature des gîtes potentiels et des produits à utiliser.

En conséquence une réévaluation de la situation s'impose. Les enquêtes antérieures n'avaient rien révélé dans d'autres gîtes traités.

L'endroit où cette glossine a été capturée est situé dans la zone pour laquelle les difficultés ont été assez grandes lors des campagnes de 1971-1972. Le périmètre de Rufisque est caractérisé par la présence de nombreuses haies vives d'Euphorbiacées, habitat non classique, découvert lors des campagnes. Ces gîtes atypiques n'ont été traités qu'une fois à la différence des autres. Les prospections consécutives au traitement n'ont rien révélé pendant quatre ans dans les différents gîtes des Niayes. Il est très difficile de mettre en évidence de très faibles copulations de glossines et c'est pourquoi nous avons fait construire des pièges à glossines de type CHALLIER pour améliorer les méthodes de détection.

Ces pièges ont été installés à Sangalkam, (la ferme du Laboratoire et le jardin public) et aucune glossine n'a été capturée. Les animaux Montéliards et les zébus Pakistanais qui s'y trouvent sont jusqu'à maintenant indemnes de Trypanosomiase (6 mois d'observation).

Toutefois la présence de glossines à Rufisque est absolument incompatible avec les objectifs visés dans la région des Niayes pour intensifier la production laitière.

La mise en oeuvre de mesures conservatoires s'impose dès maintenant. Par la même occasion il y a lieu d'agir au niveau des gîtes de la Petite-Côte (Hou-gouna et Somone) dont nous avons chaque année signalé le danger potentiel pour réinfestation des Niayes à plus ou moins long terme du fait que le réseau routier permet le passage d'un endroit à un autre en une heure.

Ce rapport vise à déclencher dans les meilleurs délais les actions nécessaires.

Dr S.M. TOURE

Chef du Service de Parasitologie